

# MFED Maroc – BMCE

<b>Pays :</b>	Maroc
<b>Numéro du projet :</b>	45378
<b>Secteur d'activité :</b>	Banques de crédit et de dépôt
<b>Public/privé :</b>	Privé
<b>Catégorie environnementale :</b>	IF
<b>Date de présentation devant le Conseil d'administration :</b>	17 décembre 2014
<b>Statut :</b>	En attente de l'examen du concept
<b>Date de publication du PSD en langue anglaise ::</b>	14 novembre 2014

## Description du projet

La BERD envisage d'accorder un prêt à la BMCE, pour rétrocession à des emprunteurs du secteur privé (y compris des PME et des ménages) installés au Maroc à des fins d'investissements dans l'énergie durable.

Le projet, qui sera mis en œuvre dans le cadre du Mécanisme de financement pour l'énergie durable au Maroc (« MFED Maroc »), encouragera l'introduction au Maroc de technologies, d'appareils et d'équipements axés sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, en stimulant la demande et en améliorant la sensibilisation aux avantages que représentent les investissements dans de telles technologies.

## Impact sur la transition

L'impact du projet sur la transition devrait découler de la promotion du développement des prêts en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au Maroc. Le projet servira notamment à illustrer comment recourir à des intermédiaires financiers pour des investissements visant à encourager l'efficacité énergétique. Il montrera les avantages d'une utilisation rationnelle de l'énergie grâce à l'amélioration de la compétitivité industrielle face à la hausse du coût de l'énergie.

Le projet contribuera également au développement des capacités internes de la BMCE pour le financement de projets en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

## Le client

La BMCE, troisième banque du Maroc à l'aune du montant total de ses actifs et de sa capitalisation boursière.

## Financement de la BERD

Prêt de 5 millions d'euros.

Le prêt sera cofinancé par trois autres institutions financières internationales à hauteur de 15 millions d'euros, la Banque européenne d'investissement (« BEI »), l'Agence française de développement (« AFD ») et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (« KfW ») apportant chacune 5 millions d'euros.

## **Coût du projet**

20 millions d'euros.

## **Impact sur l'environnement**

Projet classé dans la catégorie IF. La BMCE devra se conformer aux Exigences de performance 2 et 9 de la BERD et soumettre des rapports environnementaux et sociaux annuels à la BERD.

## **Coopération technique**

Le projet sera appuyé par un programme de coopération technique complet mis en œuvre dans le cadre du MFED Maroc, afin d'apporter un soutien à la BMCE et à ses clients.

Des subventions ont été accordées par la Facilité d'investissement pour le voisinage de l'Union européenne - Sud (FIV UE - Sud) et le Fonds multidonateurs de la BERD pour la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (SEMED) afin de financer un consultant attaché au projet, qui fournira un soutien pour la conception et la mise en œuvre réussie de la ligne de crédit. En outre, un consultant chargé de la vérification veillera à la mise en œuvre réussie des projets secondaires.

La BMCE pourra aussi bénéficier d'une subvention hors coopération technique, provenant de la FIV UE - Sud, afin d'inciter la BMCE et ses clients à investir.

## **Contact pour les entreprises**

Walid Fayad, banquier principal, service des institutions financières, BERD – [fayadw@ebrd.com](mailto:fayadw@ebrd.com)

## **Opportunités commerciales**

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, veuillez contacter la société cliente.

## **Questions d'ordre général**

Pour les questions concernant ce projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél. : +44 20 7338 7168 ; fax : +44 20 7338 7380

Courriel : [projectenquiries@ebrd.com](mailto:projectenquiries@ebrd.com)

## Politique d'information publique (PIP)

La PIP expose comment la BERD communique les informations et consulte ses parties prenantes pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, politiques et opérations.

[Texte de la PIP](#)

## Mécanisme de recours sur les projets (MPP)

La BERD a mis en place le Mécanisme de recours sur les projets (MRP) pour donner la possibilité d'un examen indépendant des plaintes formulées par une ou plusieurs personnes ou organisations concernant des projets financés par la Banque qui sont réputés avoir provoqué, ou sont susceptibles de provoquer, des dommages. Les règles de procédure s'appliquant au MRP peuvent être consultées à l'adresse [www.ebrd.com/downloads/integrity/pcmrules.pdf](http://www.ebrd.com/downloads/integrity/pcmrules.pdf), la version russe étant accessible à l'adresse <http://www.ebrd.com/downloads/integrity/pcmrulesr.pdf>

Toute plainte dans le cadre du MRP doit être déposée au plus tard 12 mois après la dernière distribution de fonds de la BERD. Vous pouvez contacter le responsable du MRP (à l'adresse [pcm@ebrd.com](mailto:pcm@ebrd.com)) ou le bureau local concerné de la BERD qui vous apportera une aide si vous avez une incertitude quant au délai de dépôt d'un recours.

---

Les documents de synthèse d'un projet sont réalisés avant l'examen du projet par le Conseil d'administration de la BERD. Les caractéristiques d'un projet peuvent être modifiées suite à la publication du document de synthèse le concernant. Les documents de synthèse d'un projet ne peuvent être considérés comme représentatifs de la politique officielle de la BERD.

Dernière mise à jour : le 14 novembre 2014

La présente traduction du Document de synthèse du projet (DSP) est réalisée au moment de la publication du DSP en anglais. Elle ne sera pas mise à jour en cas d'actualisation du DSP en anglais.